



La tribune de la conférence "pour l'unité et la résistance", à la Bourse du travail de Paris, (de gauche à droite) : Alain Roques, Claude Jenet, Jean Markun, Patrick Hébert, Bruno Ricque, Bernard Saas.

Le 30 novembre, plusieurs centaines de militants ouvriers se sont réunis à la Bourse du travail, à Paris, en une « conférence pour l'unité et la résistance ». Ils venaient de toute la France. C'est, depuis 2011, la troisième du genre.

La défense de l'indépendance syndicale au cœur d'une conférence ouvrière à Paris

Un gouvernement entièrement dédié à la "baisse du coût du travail"

Le 1^{er} janvier prochain, tout sera plus cher : les courses de la semaine, les factures de gaz et d'électricité, les billets de train, les tickets de bus et de métro. L'année commence bien ! En cause : l'augmentation de la TVA, pour financer le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) décidé par le gouvernement au bénéfice du patronat. Vingt milliards d'euros par an, pris dans les poches des travailleurs pour aller dans celles des patrons ! François Hollande l'a, une nouvelle fois, revendiqué, le 2 décembre : « Il y a, c'est vrai, une augmentation du taux de TVA dans le but de permettre un allègement du coût du travail, avec une baisse du prélèvement sur les entreprises, que j'assume. » Il assume, il s'en vante ! Voilà qui augure bien de la réforme fiscale que le gouvernement est en train de lancer, avec, en ligne de mire, le financement de la Sécurité sociale. « La baisse du coût du travail », c'est aussi l'assouplissement du travail du dimanche, la contre-réforme des retraites, l'accélération des licenciements permise par l'ANI...

Yan Legoff

Présentation

La séance du matin est présidée par Jean Markun, syndicaliste des mines de fer. Au nom du comité organisateur, Patrick Hébert, syndicaliste en Loire-Atlantique, se félicite de la diversité des militants associés à cette initiative (CGT, FO, FSU, Solidaires) et de la présence d'élus et de paysans. « Chacun est libre de ses engagements », ajoute-t-il, en précisant que l'objet de cette assemblée n'était pas de créer une organisation, mais « d'échanger des points de vue ». Un objectif atteint : trente-trois militants se sont succédé à la tribune.

DU TSCG À LA RÉFORME FISCALE ANNONCÉE

Patrick Hébert fait un bref rappel du passé. L'appel à la première conférence « contre la dictature de la troïka », « contre la dictature de la dette », s'est depuis vérifié par les faits. Il y a eu, les douze derniers mois, la ratification du traité européen de super-austérité TSCG ; la signature de l'accord national interprofessionnel (ANI) Medef-CFDT du 11 janvier, transposé dans la loi par le gouvernement ; la contre-réforme des retraites, elle aussi approuvée par la CFDT ; la contre-réforme dite des rythmes scolaires, remettant en cause la laïcité de l'école et balkanisant toute l'institution scolaire. Il y a aussi la réforme fiscale annoncée : « Pointe à l'horizon la remise en cause du financement même de la Sécurité sociale », estime l'orateur, qui a encore en mémoire les propos, il y a quelques années, de Denis Kessler, patron dans l'assurance, alors numéro 2 du Medef, qui voulait « faire table rase de 1945 ».

Comme tous les militants présents, Patrick Hébert se félicite qu'un « axe de résistance » se soit constitué autour de la CGT et de FO, contre l'ANI, puis contre la contre-réforme des retraites.

"FAIRE QUE LE MOUVEMENT OUVRIER NE SOIT PAS DÉTOURNÉ"

Mais, ajoute-t-il aussitôt, dans une situation qui « bout », on assiste dernièrement à de « grandes manœuvres ». « Comment faire pour que le mouvement ouvrier ne soit pas détourné à d'autres fins », s'interroge-t-il. Il pense, entre autres, au mouvement des « Bonnets rouges », d'inspiration patronale et régionaliste. « Derrière la colère légitime des travailleurs, il peut aussi y avoir des manipulations », avertit Patrick Hébert. Autre sujet de préoccupation : la déclaration commune signée par la CGT, la CFDT, la CFTC et la FSU, le 25 novembre, qui appelle à discipliner les « intérêts particuliers » au nom d'un prétendu « intérêt général ». Faudrait-il, avec la CFDT, mettre entre parenthèses les revendications ouvrières au nom de la lutte contre l'extrême droite et le racisme ?

« La colère gronde, à tout moment, la situation peut exploser, conclut-il. Il est essentiel que nous débattions de ces questions-là, car elles traversent toutes les organisations. Je comprends la difficulté. On n'est pas des donneurs de leçons. Mais il nous faut une boussole, avoir notre propre analyse. L'échange libre que nous allons avoir doit nous aider à ce que chacun pense avec sa tête. » La discussion commence alors (lire page 3).

Ce reportage est sous la responsabilité de la rédaction d'Informations ouvrières. Y ont collaboré : Michèle LEPEUVE, Marie STAGLIANO, Samy HAYON et Yan LEGOFF. Photos : André MUTTER.

Des pactes régionaux inspirés de l'ANI

Intervenant après Arsène Schmitt, coprésident de la Confédération des travailleurs frontaliers de Lorraine, qui dénonce « le dialogue social prôné par la Confédération européenne des syndicats, financée par l'Union européenne et coréductrice des directives de Bruxelles », Jean-Luc Sicre, militant de Rennes, à France Télécom (aujourd'hui Orange) s'en prend au « débat truqué » dans lequel on voudrait enfermer les travailleurs : « Les salariés de l'ouest de la France sont menacés d'être pris dans une tenaille, dit-il. D'un côté, le dispositif régionaliste « des Bonnets rouges », de l'autre les dirigeants CGT-CFDT qui réclament un pacte contre la montée des populismes. Ce pacte est dans l'esprit de l'ANI. La manifestation du 23 novembre appelée à Rennes par CGT-CFDT a demandé un "effort collectif pour la construction d'un pacte social breton". Le bureau de mon syndicat CGT a refusé de diffuser ce tract. »

"SORTIR DE CETTE TENAILLE"

Dans la salle, un militant de l'agroalimentaire du Morbihan confie à Informations ouvrières : « Pour sortir de cette tenaille, il faut impérativement revenir sur l'ANI. Dans mon entreprise, ils mettent en place l'ANI par morceaux, alors que l'entreprise est saine (quarante-sept années consécutives de bénéfices !). Ils ont commencé par l'allongement du temps de travail, on arrive à la flexibilité, la mobilité >>>

Travail du dimanche

Le gouvernement dévoile ses intentions

Jean-Paul Bailly, missionné par le gouvernement pour travailler sur le cadre juridique du travail du dimanche au lendemain du coup de force d'enseignes du bricolage en septembre dernier, vient de rendre son rapport, le 2 décembre.

Jean-Marc Ayrault a aussitôt déclaré « partager l'orientation » du rapport de l'ex-patron de La Poste et annoncé une loi, courant 2014, pour « clarifier » les règles du travail du dimanche.

Marie Stagliano

Le Premier ministre a déclaré d'emblée qu'« il n'y aura pas de remise en cause de la règle du repos dominical », ajoutant : « La question n'est pas d'étendre plus ou moins la possibilité du travail le dimanche mais de la faire dans de meilleures conditions plus claires, plus simples. »

S'il s'agit de faire « plus simple », « plus clair », la meilleure solution ne consisterait-elle pas à prendre la décision simple d'abroger la loi Mallié adoptée en 2009 sous le gouvernement Sarkozy, à qui l'actuel Premier ministre reproche d'avoir « largement aggravé les difficultés » ? D'en revenir au principe clair d'obligation pour les patrons d'accorder à leurs salariés le repos hebdomadaire le dimanche ? Et dans le cas de dérogations à cette règle, de garantir à tous les salariés les mêmes compensations salariales et de repos ? Mais tel n'est pas le choix du gouvernement.

12 DIMANCHES AU LIEU DE 5 !

C'est le rapport Bailly qui va servir de base à la nouvelle loi. Que préconise ce texte ? Comme première mesure, le rapport propose d'étendre à 12 le nombre de dimanches pendant lesquels les commerces sont autorisés à ouvrir (soit un dimanche par mois !). Actuellement, les dérogations ne sont autorisées que pour 5 dimanches par an. Alors, « pas de remise en cause du repos dominical » ?

Le chef du gouvernement, qui déplore les actuelles « inégalités injustifiables », a précisé que la future loi devrait permettre de « renforcer les droits des salariés concernés ». Il se dit d'accord avec la proposition du rapport de redéfinir les zones autorisées à ouvrir chaque dimanche, en renvoyant pour cela à une négociation territoriale, dans lesquelles des compensations pour les salariés seraient définies par des accords collectifs de site.

"PAS DE MODÈLE UNIQUE ENTRE L'ÎLE-DE-FRANCE ET LA PROVINCE" (JEAN-MARC AYRAULT)

Une constatation s'impose : la règle ne serait donc pas égale pour tous et dépendrait du territoire, du « dialogue social » local ?

Jean-Marc Ayrault donne lui-même le ton : « Il n'y a pas de modèle unique entre l'Île-de-France et la province. »

Evoquant le conflit des enseignes de bricolage en Île-de-France, le Premier ministre a indiqué qu'« en attendant le vote de cette loi, il faudra apporter une solution transitoire à certaines situations difficiles ».

Et il appuie le rapport qui préconise, dans le but de « pacifier la situation en Île-de-France », d'adopter un décret provisoire de dix-huit mois accordant à toutes les enseignes du bricolage la possibilité d'être ouvertes le dimanche... jusqu'au 1^{er} juillet 2015... en attendant la loi ! Elargissement et banalisation du travail du dimanche, éclatement du Code du travail, déréglementation et flexibilité, le gouverne-

ment Hollande compte sur un « large dialogue territorial » avec tous les « acteurs économiques » pour, sur ce chantier du travail du dimanche aussi, faire baisser le coût du travail, une des exigences fondamentales des patrons.

"Une réelle bouffée d'oxygène" pour les patrons !

« Une réelle bouffée d'oxygène », se félicite le P-DG de Bricorama, lui qui déplore que la fermeture de ses trente et un magasins en Île-de-France le dimanche lui fait perdre 25 millions d'euros par an.

Quant au « collectif des bricoleurs du dimanche », formé, mandaté et financé par les directions de Leroy Merlin et de Castorama, il salue « une première avancée ». Les réactions des organisations syndicales n'ont pas tardé.

Pour la CFDT, les préconisations du rapport « vont globalement dans le bon sens ».

A l'inverse, la CGT dénonce un texte « qui fait la part belle au patronat ».

Ce que confirme aussi Force ouvrière, pour qui, « sous couvert de simplification, le rapport aboutirait à étendre les dérogations au repos dominical ».

ÉDITORIAL

Intérêt général, intérêts particuliers (2)

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

« Les Bonnets rouges ne désarment pas », relève la presse. Sur les vidéos de la manifestation de Carhaix du 30 novembre, on peut voir et entendre cette patronne : « Nous avons amené ici avec nous nos (sic) employés car nous avons les mêmes intérêts. » Mais aussi ce délégué syndical : « Enlevons nos étiquettes, qu'elles soient de droite, de gauche et surtout syndicales. » Invités à communier sous le prétexte du « drapeau breton » (1), ouvriers et patrons, syndicalistes ouvriers et responsables du Medef et de la FNSEA, élus politiques de droite et de gauche entendent le porte-parole des Bonnets rouges, Christian Troadec, les appeler à « briser le carcan jacobin pour inventer une gouvernance régionale nouvelle ».

Naguère, la classe capitaliste en plein essor a, pour ses propres besoins, abattu les provinces et les privilèges de l'Ancien Régime, édifié la République une et indivisible, et instauré la libre administration des communes. Dans ce cadre, par sa lutte de classe, la classe ouvrière a inscrit ses conquêtes (liberté d'organisation, droit de grève, législation du travail et droits collectifs) et ses institutions (organisations ouvrières, Sécurité sociale, etc.). Par son propre mouvement, elle a donné son plein contenu à la démocratie politique.

Aujourd'hui, prise à la gorge par la crise de son système et obsédée par la « baisse du coût du travail », la classe capitaliste (et le gouvernement à son service) prétend briser le cadre national des conquêtes ouvrières, quitte à disloquer la République et la démocratie dans le cadre de l'Europe des régions.

A contrario, pour défendre ses intérêts particuliers, la classe ouvrière s'engage sur la voie de la défense et de la reconquête de la démocratie. Dressés contre la réforme Peillon, les enseignants combattent la balkanisation en territoires enfermant l'instruction publique dans le ghetto des lobbies, clochers et autres associations culturelles. Les fonctionnaires défendant leur statut, les salariés du privé refusant la remise en cause des accords collectifs (2), l'ensemble des travailleurs défendant les retraites et la Sécurité sociale, chacun et tous, arc-boutés à la défense de leurs intérêts particuliers prennent entre leurs mains, par les méthodes de la lutte de classe, le combat de défense et de reconquête de la démocratie et de la République, au compte de l'immense majorité.

Mais jamais, au grand jamais, la classe ouvrière ne peut se situer sur le terrain du prétendu « intérêt général », prôné ces jours-ci par certains (3). Qu'il soit breton, lorrain, français, ou européen, « l'intérêt général » reste le cache-sexe du corporatisme, qui prétend intégrer les organisations ouvrières aux institutions de la classe capitaliste.

C'est pourquoi le comité départemental du Finistère du POI a bien raison de mettre en garde contre les manifestations communes patrons licenciés-ouvriers licenciés, et de se prononcer pour l'action unie des travailleurs et de leurs organisations, seule à même de bloquer le gouvernement et sa politique.

(1) Inventé en 1923 par Morvan Marchal, régionaliste breton, condamné en 1945 pour collaboration avec les nazis.

(2) Notamment par la mise en œuvre de l'ANI mis en place par la CFDT et le Medef.

(3) Les dirigeants des cinq confédérations syndicales, dont la CFDT et la CGT, soumettant « l'expression légitime des intérêts particuliers » à « l'intérêt général » (voir notre précédent numéro), ou Jean-Luc Mélenchon qui définit son initiative du 1^{er} décembre comme « une marche pour l'intérêt général » (Ouest-France, 26 novembre).

/// CONFÉRENCE DU 30 NOVEMBRE /// REPORTAGE ///

>>> et la réduction du personnel en sacrifiant les CDD et les intérimaires. Cet ANI, c'est une honte pour le pays, et surtout pour les hommes dits de gauche qui l'ont mis en place ! »

Hugues Miller, syndicaliste en Moselle, approuve. Dans son intervention, il déclare : « La Lorraine et la Bretagne sont des terrains d'expérimentation du démantèlement des droits ouvriers. » Il dénonce le pacte Lorraine, signé sous l'égide du conseil régional, avec un comité de suivi tripartite incluant le Medef et les syndicats, sur la base de la disparition des hauts-fourneaux dans la région ! « La CGT avec le Medef, n'est-ce pas contradictoire ? », lance-t-il. Nous n'avons pas à nous mettre autour de la table avec les patrons pour rendre acceptable la destruction des entreprises. » Que faire ? « La volonté de révolte des salariés contre l'ANI et le projet sur les retraites est privée de stratégie, regrette un militant de Saône-et-Loire. La conférence doit dégager des éléments plus concrets pour organiser la résistance. »

"Faudrait-il, avec la CFDT, mettre entre parenthèses les revendications ouvrières au nom de la lutte contre l'extrême droite et le racisme ?"

Le besoin d'une "grande manifestation nationale à Paris"

Claude Jenet, militant syndicaliste chez les retraités, déclare pour sa part : « Avec la "conférence sociale" de juillet dernier, on avance vers le corporatisme ; avec les "pactes régionaux", on franchit un cran. La nature a horreur du vide. C'est l'absence de perspective réelle ouverte par les organisations ouvrières qui pose problème. Si elle était ouverte, il y aurait la possibilité de faire reculer le gouvernement. » Et d'ajouter : « Nous sommes en train de construire quelque chose. Chacun expose comment il résiste, mais nous aidons à construire le rapport de force. »

Pour Denis Langlet, responsable d'une union locale dans les Yvelines, « on est dans une situation difficile. Sarkozy a été chassé, mais le gouvernement Hollande n'abroge rien et en rajoute. Comment peut-on signer l'ANI et combattre les licenciements ? Il faut revenir aux fondamentaux, il faut des assemblées locales où on mène ces discussions, il faut la grève. »

« Il faut l'unité ouvrière si l'on veut gagner la bataille », clame Maria Alves, militante syndicaliste dans la métallurgie dans le Jura. Elle en sait quelque chose : en proie à une féroce répression antisyndicale, elle et ses camarades se battent depuis des mois pour la préservation de la convention collective face au patronat.

Bruno Ricque, syndicaliste hospitalier à Dieppe (Seine-Maritime) s'inscrit dans cette discussion : « On a fait le 10 septembre, le 15 octobre, le 26 novembre à l'initiative de la CGT et de FO, rejointes par la FSU et

Solidaires, contre le projet gouvernemental contre les retraites. C'est préparatoire à une autre étape. Comment faire pour bloquer ? Le pire est devant nous avec la question de la Sécu et la réforme fiscale.

Laurent Berger de la CFDT a proposé le transfert de la cotisation maladie sur la CSG « pour ne pas peser sur le travail ». Comment peut-on défendre la Sécu avec Berger qui propose sa destruction ?

Toutes les semaines, il y a des grèves dans les hôpitaux. Chaque recul partiel conforte pour aller vers un recul total. La question de l'unité tous ensemble dans la grève est posée. »

THIERRY LEPAON INTERPELLÉ PAR DES SYNDICATS CGT

Alain Roques, militant syndical à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), informe du débat dans son organisation : « J'étais délégué au congrès confédéral de la CGT. L'ensemble des militants voulaient que la CGT rejette l'ANI signé par la CFDT. Cela a eu une répercussion dans les appels unitaires CGT et FO pour le retrait de l'ANI et du projet sur les retraites.

Thierry Lepaon s'est adressé le 27 novembre aux organisations de la CGT ; il y justifie l'appel commun avec la CFDT à une manifestation contre le racisme le 30 novembre et à une manifestation en décembre avec la Confédération européenne des syndicats en disant que cela témoigne de la « démarche de rassemblement syndical que nous avons initiée pour mettre fin à la situation de division qui caractérise ces derniers mois ». >>>



/// CONFÉRENCE DU 30 NOVEMBRE /// REPORTAGE ///



>>> Le bureau national de la CGT INRA, unanime, s'est adressé au bureau confédéral de la CGT : « La CGT doit organiser une grande manifestation à Paris pour annuler tous les plans sociaux et contre la pression fiscale contre les salariés. Peut-elle être organisée avec ceux qui ont signé l'ANI ? »

Mickaël Wamen, responsable syndical CGT à l'usine Goodyear, à Amiens, retenu sur le site pour cause de mobilisation de son syndicat, a demandé que la lettre qu'il vient d'adresser à Thierry Lepaon soit communiquée aux participants à la conférence. **Kevin Crépin, inspecteur du travail dans la Somme**, en donne lecture : « Pas un jour sans l'annonce d'une restructuration, d'un plan social, d'une délocalisation, et 90 % de ces catastrophes sociales sont décidés par des groupes qui font des milliards de profit (...). Goodyear, Sanofi, Les 3 Suisses, Alcatel, etc. sont à l'origine de dizaines de milliers de licenciements (...). Dans le même temps, pas une semaine ne passe sans des appels à la mobilisation, mais jamais ensemble. C'est chacun de son côté, en ordre dispersé, ce qui fait le bonheur du gouvernement et du patronat (...). Depuis 2007, nous faisons la démonstration qu'il est possible par la lutte des salariés de tenir en échec l'une des principales multinationales de la planète (...). Ce combat est celui de la CGT et, en ma qualité de secrétaire général de notre syndicat, nous te demandons d'appeler, au nom de la confédération, à un rassemblement de tous les salariés qui, comme nous, s'opposent à la misère sociale. Pendant que le gouvernement agit clairement dans l'intérêt de Medef en l'aidant à fermer plus vite les entreprises par la loi de sécurisation des licenciements (ANI), la CGT se doit d'être à la hauteur de l'enjeu, de très nombreux salariés réclament une action. » ■

Médecins hospitaliers, travailleurs de l'industrie et des banques, paysans prennent part au débat

Des militants du privé ont fait état des plans massifs de suppressions d'emploi, comme à Airbus, ou encore dans les banques. S'opposer à ces plans ou les accompagner ? C'est à chaque fois la question posée. « Il faut clarifier les orientations et préserver nos organisations », déclare **François Duchet, militant syndical à Natixis**. Il raconte : « L'accord de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à Natixis prévoyait l'évaluation des militants syndicaux sur leur activité syndicale ! Une évaluation croisée par l'employeur et par les autres militants syndicaux ! J'aurais pu être évalué comme CGT par un militant CFDT ! Mon syndicat CGT de Natixis a refusé d'entrer dans ce système, mais l'accord existe encore. »

La conférence a aussi été marquée par l'intervention de plusieurs militants paysans, dénonçant les ravages de la politique de l'Union européenne et des gouvernements, et appelant à l'unité avec la classe ouvrière. A noter aussi les interventions de quatre médecins hospitaliers alertant sur les ravages de la politique gouvernementale et sur les mobilisations dans de très nombreux établissements.

L'un d'eux, **Christophe Jedrecy, responsable du service des urgences de l'hôpital de Dourdan (Essonne)**, déclare : « A

Dourdan, la maternité est suspendue sous prétexte de sécurité, alors que c'est l'une des plus sûres d'Ile-de-France. Je reviens d'une manifestation très réussie avec les syndicats, les élus et la population.

En 1989 il y avait 1 700 maternités, aujourd'hui 520. Dix à vingt par an sont fermées. On regroupe dans de grandes « usines à bébés ». La France n'est plus qu'à la vingtième place en Europe (sur 27) pour le taux de mortalité infantile. Les services des urgences sont passés de 1 500 à 650, alors que les passages des patients sont passés de 8 millions par an à 18 millions aujourd'hui ! »

Astrid Petit, sage-femme à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, alerte la conférence sur les tentatives d'instrumentalisation antisindical de la mobilisation de sa profession : « Il y a eu une grève à l'initiative d'associations corporatistes pour demander une réforme du statut : il s'agirait de sortir 9 000 sages-femmes du statut de la fonction publique ! Un antisindicalisme a été développé qui se nourrit de la colère des sages-femmes dont les salaires sont bloqués depuis 2002 : 1 600 euros en début de carrière, 2 200 à la fin ! L'intersyndicale des fédérations hospitalières a tenu bon, mais au ministère, il y a risque de projet de statut spécifique, hors fonction publique. » ■

Paroles de militants

« J'ai retenu des premières interventions l'aspect corrupteur du "dialogue social". C'est l'unité à laquelle il faut appeler, contre toutes les contre-réformes qui ont lieu aujourd'hui »

(Une militante de l'Essonne)

Nouvelle grève nationale le 5 décembre dans les écoles

Signe des temps, de nombreux délégués ont fait état de la préparation de mobilisations dans les tout prochains jours.

Ainsi, dans les écoles, le 5 décembre, pour la suspension du décret sur les rythmes scolaires.

Serge Estève, instituteur dans l'Hérault, explique : « Le gouvernement a justifié sa réforme en invoquant le respect des rythmes scolaires des enfants. Ce rythme n'est pas différent d'une région à une autre ! Or l'application de cette réforme est différente d'une région à l'autre. Dans certaines communes, les activités périscolaires sont payantes. Le 14 novembre, alors que mon syndicat, le SNUipp-FSU, nationalement et dans mon département, n'appelait pas à la grève, nous avons fait grève avec des communaux FO et CGT, nous nous sommes rassemblés à 500.

Le 5 décembre, mon syndicat national appelle cette fois à la grève. Nous n'acceptons pas que nos responsables syndicaux se compromettent avec le gouvernement dans des comités de suivi. Et après le 5 décembre ? Ne faudrait-il pas une montée nationale à Paris ? »

Jacques Borensztein, instituteur à Paris, se félicite que « la direction nationale du SNUipp demande désormais la suspension du décret », alors qu'elle réclamait, l'an dernier, d'être associée à son application par l'instauration d'un comité de suivi. « Le 5 décembre, nous serons à nouveau en grève, poursuit ce militant FO. La septième à Paris ! Le ton du maire de Paris a lui aussi changé. En septembre, il déclarait que cette rentrée était la meilleure depuis dix ans. La grève du 14 novembre a servi, il a reconnu qu'elle était "massive". On peut le faire reculer ! » ■

Grèves à la SNCF et à La Poste, le 12 décembre

Le 12 décembre, ce sont les cheminots, les postiers des centres de tri et les personnels des universités qui sont appelés à la grève, contre des menaces ou des mesures qui visent le statut des personnels et l'existence même de ces services publics.

Alain Millard, militant syndicaliste au centre de tri de Bobigny (Seine-Saint-Denis) alerte la conférence : « Quinze centres de tri promis à fermeture : c'est la nouvelle "couche" de démantèlement de La Poste. L'ensemble des fédérations a fini par appeler les personnels des centres de tri à une grève nationale le 12 décembre. L'appel n'est pas sans ambiguïté puisqu'il évoque une "négociation loyale sur le réseau de traitement et un volet social à la hauteur" et ne contient pas l'exigence de maintien des centres de tri et des emplois. Cela fait débat au sein de mon organisation. »

Intervient ensuite **François Garreta, postier au centre de tri de Poitiers** : « L'appel des fédérations à la grève du 12 décembre est ambigu. Il ne faut pas freiner la mobilisation, mais il faudra qu'il y ait clarification. Il y a encore 17 000 agents dans les centres de tri. Il faut les arrêter maintenant ! »

COMBAT POUR LA GRÈVE DANS L'UNITÉ POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME FERROVIAIRE

Les cheminots seront aussi appelés à la grève le 12 décembre. **Caroline Tacchella, militante syndicale à la SNCF en Seine-Saint-Denis**, informe qu'elle vient de participer « au congrès de la fédération CGT des cheminots, au moment où le gouver-

nement propose sa réforme ferroviaire ». Une réforme qui se concentre, explique la militante, « dans la remise en cause du statut et l'éclatement de l'entreprise publique dans le cadre de l'ouverture à la concurrence totale décidée par l'Union européenne ». « Une autre réforme est possible », pouvait-on lire dans les documents préparatoires au congrès de la fédération. « Il y a donc eu des discussions dans les syndicats de base, poursuit-elle. Le mien a proposé que le projet gouvernemental soit retiré. Cela a suscité un large débat qui a abouti à la formulation suivante : "Cette réforme n'est pas acceptable". Il y aura grève le 12 décembre. D'autres fédérations appellent à la grève, pour le retrait. Je pense que le congrès sera vu par les militants comme un encouragement à réaliser partout où c'est possible l'unité dans la grève pour le retrait de la réforme ferroviaire. »

Une autre mobilisation nationale interviendra le 12 décembre, dans l'enseignement supérieur cette fois. **Dominique Paumelle, syndicaliste à l'université de Montpellier**, explique : « Depuis la loi LRU, la masse salariale est directement gérée par les universités. Un quart sont en difficulté de paiement. Il y a conflit entre les régions pour avoir des crédits. A Paris, il y a fusion de plusieurs universités : un regroupement de 100 000 étudiants ! C'est délirant. L'intersyndicale, à Montpellier et nationalement, appelle à une mobilisation le 12 décembre pour le retour à la gestion de la masse salariale par l'Etat, le maintien des diplômes nationaux, l'abrogation de la réforme Fioraso. » ■

Unité sur les revendications opposée à l'unicité syndicale et aux pactes sociaux

Avant que la conférence adopte par acclamation le texte d'un nouvel appel, Patrick Hébert, du comité organisateur, conclut brièvement les débats, dans lesquels il voit « la confirmation que les travailleurs cherchent la voie de la résistance ». Mais attention, prévient-il, « on met en place ici et là des commissions, des pactes, où on emmène les travailleurs non seulement dans un cul-de-sac mais à une situation où ils décideraient eux-mêmes de leur licenciement. On essaie de faire croire au mélange des intérêts ouvriers et patronaux. A l'arrivée, c'est toujours une victoire de la politique du gouvernement et du patronat. On ressort des vieilles lunes. Par exemple, la manifestation d'aujourd'hui "tous unis

contre le racisme", qui est un échec car, à un moment donné, ces procédés sont usés. Les travailleurs ne sont pas dupes. C'est quelques fois au nom de l'union, de l'unité qu'on a emmené des travailleurs dans des impasses. Le problème à résoudre est celui de la rupture avec l'unicité syndicale et les "pactes sociaux".

Comment peut-on le mardi (26 novembre) défiler contre le projet de loi sur les retraites et le samedi avec une organisation (la CFDT) qui défend ce projet du gouvernement ? L'unité est possible s'il y a une unité sur des revendications communes. Sinon, on va à l'échec, comme en 2010. Cette question est devenue publique dans nos organisations. » ■

L'appel adopté (extraits)

Le gouvernement Hollande-Ayrault accélère encore la mise en œuvre de la politique de rigueur. Après l'ANI, signé en particulier par la CFDT — dont on commence à mesurer dans les entreprises les dégâts tant il facilite les licenciements —, combattu, entre autres, par la CGT et la CGT-FO, et transposé immédiatement dans la loi, après la nouvelle contre-réforme des retraites, encore approuvée par la CFDT, sous prétexte de réforme fiscale, le gouvernement s'attaque à présent à la Sécurité sociale.

La fiscalisation voulue par le patronat et le gouvernement ouvre la voie à la privatisation de la Sécurité sociale de 1945 financée par les cotisations, expression de la solidarité ouvrière (...).

Il est évident que l'on ne peut pas espérer l'emporter en s'alliant avec les patrons qui profitent de cette politique ou avec ceux qui la soutiennent et la mettent en œuvre (...). A des degrés divers, ce débat traverse toutes les organisations. Pour aider à constituer l'indispensable axe de résistance face à ceux qui ont choisi d'accompagner les contre-réformes, alors que, de plus en plus, mûrit cette conscience que c'est ensemble, en préservant l'indépendance des organisations, dans l'unité contre le gouvernement, contre les patrons, par la grève, en bloquant la production, qu'il sera possible de les faire reculer (...).

La conférence appelle tous les militants, pour aider ce mouvement, à discuter, à sceller des accords d'unité sur des bases claires et conformes aux intérêts des travailleurs, à mettre en avant les ripostes ouvrières.

Paris, le 30 novembre 2013

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO Nous ne pouvons, faute de place, publier cette semaine des interviews que la rédaction d'Informations ouvrières a réalisées lors de la conférence pour l'unité et la résistance. Dans notre prochain numéro, répondront à nos questions : **le docteur Kierzec**, ancien responsable du SMUR de l'Hôtel-Dieu, à Paris ; **Hugues Miller**, militant syndical en Moselle, à propos du « pacte Lorraine » ; **Elisa Drago**, militante syndicale dans l'audiovisuel, à propos du plan de suppressions d'emplois à France Télévisions.

Les syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche appellent à manifester le 12 décembre au ministère

Le petit jeu entre la ministre Fioraso et les présidents d'université

Six mois après le vote de la loi de la ministre, M^{me} Fioraso, les universités s'enfoncent dans le déficit. Dix-neuf universités sont officiellement dans ce cas, et l'université de Versailles-Saint-Quentin est même en cessation de paiement, comme une entreprise privée déposant son bilan. La cause de cette situation ? C'est la loi LRU (« libertés et responsabilités des universités ») de M^{me} Péresse, adoptée en 2007, qui a instauré, en application du principe de subsidiarité, les « responsabilités et compétences élargies » (RCE) des universités. Ces RCE transfèrent aux établissements la gestion des postes de fonctionnaires d'Etat et de la masse salariale correspondante. Et depuis ces transferts, la masse salariale allouée aux universités est inférieure au montant des salaires de leurs fonctionnaires, créant ainsi un déficit automatique. M^{me} Fioraso est responsable d'avoir maintenu les RCE dans sa loi, son ministère continue à organiser leur déficit en allouant aux établissements une masse salariale inférieure aux montants des salaires. Dans de nombreuses universités, les conseils d'administration, les présidents protestent contre cette situation et, pour certains, vont même jusqu'à dénoncer la ministre... mais ensuite font voter des mesures appliquant cette austérité : « gels » de postes (2 000 postes vacants ne seraient pas ouverts aux concours en 2013-2014), suppressions de contrats de milliers de non-titulaires, suppressions d'enseignements, de filières de formation, sélection des étudiants... Et comme on le lira à propos de l'université de Versailles, cette austérité est utilisée pour organiser des restructurations d'ampleur (fusions d'universités, territorialisation de l'enseignement par la mise en place de diplômes régionaux sous la coupe du patronat). La ministre, lors du récent colloque des présidents d'université, a même déclaré : « Les représentants du monde socio-économique sont membres à part entière des conseils d'administration des communautés d'établissements et ils auront des pouvoirs de décision. On me le reproche souvent en disant "Sarkozy l'a pensé, Fioraso l'a fait". J'assume pleinement. » Quel aveu. Contre cette situation, tous les syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche (sauf la CFDT) appellent à manifester le 12 décembre prochain en direction du ministère.

Bernard Maillant

COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL (EXTRAITS)

«L'austérité étrangle les universités et les organismes de recherche. Desserrons l'étau !»



Le désengagement de l'Etat se traduit par de nombreux gels et suppressions de postes dans les universités et les organismes. Toutes les catégories de personnels sont concernées, enseignants-chercheurs, chercheurs, bibliothécaires, ingénieurs, techniciens, administratifs. De nombreux contrats de CDD ne sont pas renouvelés, malgré les besoins. Le gouvernement sacrifie l'avenir des jeunes qui ne pourront plus postuler aux postes supprimés ou gelés. Les témoignages sur les difficultés budgétaires qui remontent de toutes les universités mettent notamment en question le passage aux responsabilités et compétences élargies et les partenariats public-privé. Certains établissements n'échappent qu'in extremis à une situation de cessation de paiement. Partout, au motif de sauver les formations, les seuils d'encadrement des étudiants sont relevés, on fait pression sur les collègues pour effectuer gratuitement des heures complémentaires ou transformer les heures de cours en heures de TD (*travaux dirigés* — NDLR), on recherche les économies d'échelle dans tous les secteurs. Les étudiants en sont les premières victimes (...).

Il est urgent que la gestion des personnels et de la masse salariale de l'enseignement supérieur revienne au niveau ministériel et que de véritables augmentations des budgets récurrents soient consenties (...). Les organisations soussignées s'adressent solennellement au gouvernement pour qu'il donne immédiatement aux établissements les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions. Les organisations soussignées s'opposent aux mesures d'austérité mises en œuvre dans les établissements et appellent les personnels des universités et des organismes de recherche à intervenir collectivement pour s'opposer à toutes les mesures d'austérité budgétaire qui seront présentées dans les conseils d'administration qui vont se tenir ces prochains jours. (...) Au-delà des initiatives locales indispensables, les organisations appellent à une journée nationale d'action et de grève dans les établissements, laboratoires, formations et services : — contre l'austérité : pas de suppression d'emplois et arrêt des gels de postes, pour un abondement de la masse salariale permettant de couvrir toutes les dépenses de personnel et des crédits récurrents permettant le fonctionnement des universités et des organismes de recherche ;

— retour à une gestion nationale et ministérielle des personnels et de la masse salariale des établissements d'enseignement supérieur ; — pour l'amélioration du pouvoir d'achat de tous et le développement de l'emploi. Il faut notamment la création d'un nombre de postes suffisants pour qu'une réelle possibilité d'intégration soit offerte aux personnels précaires ; — pour revenir sur les réformes de l'ESR (*enseignement supérieur et recherche* — NDLR) mises en œuvre depuis 2005 (loi pacte pour la recherche, loi sur les libertés et les responsabilités des universités, loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche...),
le jeudi 12 décembre 2013 : Manifestation à Paris en direction du MESR (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche — NDLR) et en régions en direction des préfetures ou des rectorats et des délégations d'organismes. Les organisations signataires : CGT (SNTRS, INRA, FERC-Sup), FSU (SNESup, SNCS, SNA-SUB, SNEP), UNSA (SNPTES, SUP-recherche), Solidaires (SUD-Recherche-EPST, SUD-Education), FO (SNPREES).
Paris, le 28 novembre 2013

L'université de Versailles en cessation de paiement

Va-t-elle devenir un «collège universitaire» ?

Depuis la mi-novembre, l'université de Versailles n'est plus en mesure de payer ses factures.

Le ministère a débloqué en urgence une avance de trésorerie permettant de payer les salaires du mois de décembre, mais également les versements des contrats de partenariat public-privé conclus par l'université. Pour le reste, la direction de l'université a fait reprogrammer en catastrophe les logiciels de gestion pour interdire toute commande de matériel, toute signature d'ordre de mission ou tout remboursement de frais avancés par les personnels. Jusqu'à janvier, l'université est donc paralysée : plus d'achat de matériel pour l'enseignement et la recherche, plus de possibilité de participer à des réunions de recherche... La situation est inédite, et la ministre Fioraso s'est fendue, le 20 novembre, d'un communiqué, appuyé sur un rapport de la Cour des comptes, accusant « l'université » (mettant donc sur le même plan sa direction et ses personnels) d'avoir « déployé une politique qui n'était pas soutenable » depuis qu'elle a accédé à l'autonomie. Les causes sont connues : les contrats de partenariat public-privé conclus pour vingt ans, le transfert de la masse salariale à l'université, sans prise en compte de la progression de carrière des agents, et, in fine, ce qui a permis tout cela : l'autonomie des universités introduite



L'ensemble des masters sont appelés à être transférés à une structure de droit privé, ou à disparaître.

Photo DR

par le précédent gouvernement et renforcée par le gouvernement actuel. Mais aujourd'hui, ce n'est pas ce qui inquiète les personnels et les étudiants : ce sont des centaines de contractuels qui sont menacés d'être licenciés, et des formations entières qui risquent de disparaître. En effet, dans le cadre de l'opération Paris-Saclay, l'université de Versailles a déjà commencé à mutualiser des formations de master (c'est-à-dire les formations à bac + 4 ou 5) avec les universités d'Orsay et d'Evry. D'ores et déjà, depuis septembre, les masters de l'université de Versailles ont subi des réductions de volumes horaires, les « petits » masters ont été fermés, et la taille des groupes a été augmentée. A terme, c'est l'ensemble des masters qui sont appelés à être transférés à cette structure de droit privé, ou à disparaître. Les universitaires perdent ainsi le

contrôle sur le contenu des diplômes, qui ne sont plus définis en fonction d'un niveau de connaissances universitaires mais des besoins des entreprises du « bas-sin d'emploi ». Dans le même temps, la loi Fioraso de juin dernier élimine le contrôle de l'Etat sur le contenu de chacune des formations universitaires. Et l'on risque ainsi de voir se développer, à Versailles et ailleurs, de petits « collèges universitaires », universités ne délivrant presque plus de masters et formant à coût réduit des étudiants en licence. Il reste cependant un obstacle de taille à ce projet : le statut des enseignants-chercheurs, qui garantit leur indépendance et leur permet de décider du contenu de leur enseignement. En tout état de cause, l'exigence correspondant à la volonté des parents et des étudiants est simple : maintien de toutes les formations !

Université de Rennes-II

Motion d'une assemblée générale contre la fusion

« L'Assemblée générale des personnels de Rennes-II, réunie le 21 novembre 2013, déclare : — avoir pris connaissance du projet de fusion Rennes-II et Rennes-I annoncé par les deux présidents le 26 septembre 2013 (...); — les expériences de fusions menées dans d'autres établissements français sont très critiques. D'autres établissements privilégient le choix fédéral plutôt que la fusion ; — la solution de fusion s'avère la plus sévère en matière d'économie d'échelle et de rendement ; — cette annonce est faite dans un contexte économique national défavorable marqué par l'austérité et un contexte électoral local tendu ; — cette fusion technocratique ne répond pas aux attentes de la communauté de Rennes-II (...). En conséquence, l'assemblée générale des personnels de Rennes-II demande solennellement au président et à la direction de l'université de Rennes-II de revenir sur cette décision de fusion. »

Adopté par 94 pour (avec les organisations SNESup-FSU, FERC-Sup CGT et SNPREES-FO) et 2 contre (CFDT).

Chronique

POLITIQUE

Des mobilisations qui convergent

Laurence Fayard

Le 29 novembre, le ministre Vincent Peillon s'est rendu dans un lycée de Seine-Saint-Denis pour assister à la signature d'une convention entre les trois académies d'Ile-de-France (Paris, Créteil, Versailles) et la région représentée par son président (PS), Jean-Paul Huchon, en présence de partenaires industriels... Avec cette convention, le ministre souhaite que « *chacun travaille ensemble : les professeurs de disciplines, de niveaux différents, l'Education nationale, les collectivités, les entreprises* » et que « *l'on soit capable de s'ouvrir sur les territoires* », et espère que la « *coéducation* » « *essaimera dans toute la France* ». La « *coéducation* », n'est-ce pas le démantèlement de l'Education nationale, de ses programmes et diplômes nationaux et la territorialisation de l'école, contenus dans la réforme Peillon des rythmes scolaires avec ses projets éducatifs territoriaux ? La « *coéducation* », ce sont des enseignants dont les missions sont définies localement, contraints de s'impliquer dans les projets d'établissement et les contrats d'objectifs tripartites élaborés entre les représentants de l'Education nationale, de la région et des entreprises. C'est ce que voudrait imposer le ministre Peillon avec son projet de « *réforme* » des statuts des enseignants et la disparition des décrets de 1950 auxquels ils sont adossés. La « *coéducation* », c'est aussi la suppression des décharges statutaires (heures de laboratoire, heures de cabinet d'histoire...) qui permettent notamment aux enseignants des lycées d'assurer la coordination dans les disciplines ; c'est la définition locale des indemnités, mesures qui impliquent des pertes de rémunération considérables et des différences d'un établissement à l'autre. La « *coéducation* » mise en œuvre par Peillon et le gouvernement Hollande-Ayrault pour répondre aux exigences de l'Union européenne de baisse du coût du travail, les enseignants n'en veulent pas : le 2 décembre, les professeurs de classes préparatoires étaient en grève sur la base d'une mobilisation massive pour le retrait du projet Peillon contre les statuts. Ce 5 décembre, les personnels du primaire sont de nouveau en grève dans l'unité de leurs syndicats pour porter un coup d'arrêt à la réforme des rythmes scolaires. A Créteil, à l'appel de leurs syndicats, les professeurs des lycées et des collèges de l'académie se sont joints à cette grève pour l'abandon du projet de « *réforme* » des statuts. Les motions sur cette exigence se multiplient dans les établissements. Des mobilisations qui convergent et n'ont pas dit leur dernier mot.

Pour la suspension immédiate de la réforme des rythmes scolaires, grève dans l'unité le 5 décembre

Informations syndicales

Au cours des derniers jours, les appels à la grève, le 5 décembre, des enseignants et des personnels territoriaux avec leurs syndicats se sont multipliés à tous les niveaux (écoles, circonscriptions, départements). Nous publions de larges extraits de deux appels départementaux.

● VAUCLUSE : APPEL DES SYNDICATS FO, CGT ET SUD DES ENSEIGNANTS ET DES TERRITORIAUX ET DU SNUIPP-FSU

"Tous en grève le 5 décembre"

« A tous les personnels enseignants et territoriaux des écoles
Tous en grève jeudi 5 décembre, Tous à la manifestation !
Les organisations FO, SNUipp-FSU, CGT et SUD du Vaucluse des personnels enseignants et territoriaux se félicitent du succès de la grève et de la manifestation du 14 novembre qui a rassemblé 1 000 enseignants, territoriaux et parents d'élèves à Avignon.
Comme le ministre reste sourd à l'exigence clairement formulée de :
— la suspension immédiate de la mise en œuvre du décret Peillon instaurant les nouveaux rythmes scolaires,
— l'abrogation du décret du 24 janvier 2013 et qu'il prétend, d'une part, annualiser les obligations de service des enseignants du primaire titulaires remplaçants et sur postes fractionnés et, d'autre part, abaisser le taux d'encadrement des enfants à l'ensemble des activités extrascolaires, les organisations FO, SNUipp-FSU, CGT et SUD du Vaucluse des personnels enseignants et territoriaux appellent tous les personnels à amplifier la mobilisation en répondant massivement aux appels nationaux à la grève jeudi 5 décembre 2013 avec manifestation à Avignon (...) pour exiger :
— la suspension immédiate de la mise en œuvre du décret Peillon,

— l'abrogation du décret "rythmes scolaires",
— le retrait des projets d'annualisation des obligations de service des enseignants et du nouvel abaissement du taux d'encadrement des enfants pour les activités extrascolaires,
— l'ouverture de négociations pour satisfaire les revendications.

Avignon, le 25 novembre 2013 »

● HAUTS-DE-SEINE : APPEL COMMUN DES ORGANISATIONS FO, CGT, SUD, ENSEIGNANTS ET TERRITORIAUX (EXTRAITS)

"Le ministre doit stopper la réforme, abrogation du décret Peillon"

« La journée du 14 novembre à l'appel des fédérations FO, CGT, SUD des enseignants et des territoriaux a été une réussite ! Plus de la moitié des enseignants du premier degré ont cessé le travail dans toute la France.
Dans les Hauts-de-Seine, des centaines de collègues se sont mobilisés : 70 % de grévistes à Gennevilliers, 60 % à Suresnes, 40 % à Colombes, plus de 50 % à Villeneuve, 60 % à La Garenne-Colombes (...). La colère ne baisse pas, l'action ne cesse pas. A Gennevilliers, une délégation des enseignants avec les représentants du SNUDI-FO, de la CGT Educ'Action et de SUD-Education a été reçue par le maire pour lui remettre les 160 signatures d'enseignants lui demandant de ne pas mettre en œuvre le décret.
A Antony, Clichy, Courbevoie, Gennevilliers, de nombreux conseils d'école, de maîtres, refusant ainsi de choisir entre la peste et le choléra, ont adressé des motions au DASEN rappelant leur revendication : abrogation du décret du 24 janvier.

"Mettre en discussion la poursuite de la grève et le blocage des écoles si le ministre ne recule pas"

Mais le gouvernement continue d'ignorer le mécontentement massif, de mentir (...). Sur-tout, il aggrave la situation :
— pour les enseignants, en travaillant à un décret annualisant le temps de travail des collègues remplaçants ;
— pour les personnels territoriaux et les enfants, en annonçant au congrès de l'Association des

maires de France l'élargissement de l'assouplissement des normes d'encadrement (1 animateur pour 14 et 18 enfants au lieu de 10 et 14) à l'ensemble des domaines extra-scolaires (...). La journée du 5 aura un cadre unitaire plus large, puisque le SNUipp-FSU appelle également à la grève, sur ses propres revendications, dont la suspension de la réforme des rythmes. FO, la CGT et SUD ont pris acte positivement de cette donnée nouvelle.

C'est un premier résultat de la mobilisation des personnels le 14 novembre. C'est la grève qui fera reculer le ministre (...). Pour l'unité d'action de l'ensemble des personnels concernés, les organisations syndicales, Coordination syndicale départementale des services publics CGT, CGT Educ'Action, FNEC FP-FO, fédération SPS-FO, SUD-Education, fédération SUD collectivités territoriales des Hauts-de-Seine appellent l'ensemble des personnels du 1^{er} degré ainsi que les personnels des collectivités territoriales (...) à faire grève le jeudi 5 décembre 2013, pour obtenir l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires. Elles demandent de nouveau à tous les maires des Hauts-de-Seine de ne pas s'engager dans la mise en œuvre du décret.
La FNEC FP-FO, la CGT et SUD-Education invitent tous les enseignants à mettre en discussion dans toutes les réunions d'école, de circonscriptions, dans les réunions intersyndicales la poursuite de la grève et le blocage des écoles si le ministre ne recule pas. » ■

DERNIÈRE HEURE

Dans un appel commun à la grève le 5 décembre, les syndicats des enseignants et des territoriaux de la FSU (SNUipp-FSU, SNU-CLIAS-FSU, EPA-FSU), de FO (FNEC FP-FO, FPS-FO), de la CGT (CGT Educ'Action, FDSP-CGT) et SUD Education d'Ile-de-France « *exigent la suspension de la réforme des rythmes scolaires et l'ouverture de discussions pour une autre réforme* ».

DANS LES LYCÉES ET LES COLLÈGES

Appel des organisations de l'académie de Créteil SNES-SNUEP-FSU, SNETAA, SN-FO-LC, CGT Educ'Action et SUD à la grève le 5 décembre

"Pour l'abandon des projets Peillon de réforme des statuts"

Alors que la mobilisation des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles ne cesse de s'amplifier (lire page 7), les professeurs des lycées et des collèges prennent à leur tour connaissance du projet de « *réforme* » attaquant leur statut national dans le cadre de la territorialisation de l'école. En quelques jours, des dizaines de motions d'établissements avec les sections syndicales (FO, SNES, CGT...) ont été adoptées, exigeant le maintien de la définition nationale des services en heures hebdomadaires de cours dans la discipline de recrutement, comme le disposent les décrets de 1950. C'est pour l'abandon de ces projets du ministre Peillon que les organisations syndicales de l'académie de Créteil ont décidé d'appeler à la grève le 5 décembre, se joignant ainsi à l'appel des syndicats du primaire et des personnels territoriaux (extraits).

« Missions, statuts : Peillon ouvre un chantier de travail sous le sceau de l'austérité »

Le ministre Peillon ouvre "le dialogue social" sur nos métiers et missions et nos obligations réglementaires de service (...). Dès le 22 décembre, il proposera une nouvelle version de nos statuts, qui définissent nos obligations de service et nos missions (...). Ce projet, dans la continuité des réformes précédentes, vise à donner plus de pouvoir aux chefs d'établissement et aux conseils d'administration, notamment en décidant localement de certaines de nos obligations réglementaires de service en permettant le renvoi de décisions au local. Les organisations de l'académie de Créteil SNES-SNUEP-FSU, SNETAA, SN-FO-LC, CGT Educ'Action et SUD-Education s'opposent :
— à l'augmentation de nos obligations de service au-delà des

maxima hebdomadaires statutaires existants ;
— à la définition de nos missions, de nos obligations réglementaires de service ou de nos primes par les conseils d'administration et par les chefs d'établissement ;
— à la volonté du ministre de lister des tâches qui deviendraient obligatoires et porteraient notre service au-delà des maxima hebdomadaires actuels ;
— à la suppression de certaines décharges de service au profit d'un système de pondération moins favorable aux collègues (première chaire, BTS, CPGE) ;
— à la transformation des autres décharges de service en indemnités ;
— à la possibilité de généraliser les épreuves locales pour les examens nationaux. Elles demandent en revanche :
— l'augmentation de nos salaires ;
— le renoncement à toute tentative d'annualisation du temps de travail des enseignants ;
— la réduction des effectifs, la

mise en place de doublages (...);
— le recrutement et la création des postes nécessaires, l'accès à la titularisation de tous les contractuels ;
— le maintien des CO-Psy (conseillers d'orientation-psychologues —NDLR) et du réseau des CIO (centres d'information et d'orientation —NDLR) au sein de l'Education nationale ;
— une véritable relance de l'éducation prioritaire, qui passe par l'augmentation des moyens alloués et par l'abandon des dispositifs Eclair.
Le ministre et le gouvernement doivent mettre des moyens pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, et donc nos conditions de travail, plutôt que de monter des catégories d'enseignants les unes contre les autres.
Jeudi 5 décembre, tous en grève et en manifestation pour l'abandon de ces projets. » ■

Les professeurs et les élèves de classes préparatoires en grève et en manifestation

“Zep, lycées, prépas, même combat !”

Plus de mille professeurs et élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) en grève ont manifesté, lundi 2 décembre, au ministère de l'Éducation nationale pour exiger le retrait des projets publiés par le ministre Peillon qui les frappent de plein fouet, ainsi que leurs 350 000 collègues des lycées et des collèges.

Pendant trois heures, les manifestants n'ont cessé de scander : « Zep, lycées, prépas, même combat ! » La coordination des professeurs de classes préparatoires rapporte : « Des assemblées générales ont été organisées le matin dans de nombreux lycées. Un bon millier de manifestants, professeurs et étudiants, venant des classes préparatoires des académies de Paris et de Versailles, ont défilé en début d'après-midi (...), réclamant le retrait du projet du plan Peillon. Arrêtés par un cordon de police rue de Grenelle, les manifestants demandent qu'une délégation soit reçue au ministère pour faire part de leurs revendications.

Deux représentants des syndicats SNES et SN-FO-LC, une représentante de l'UPS (Union des professeurs de spéciale — NDLR), le président du bureau de la coordination et deux représentants indépendants se constituent en délégation. La réception demandée tarde à venir, puis est annulée et réduite à un échange de propos et une remise de documents à un simple fonctionnaire...

A l'issue de la manifestation le ministre, par un communiqué de presse, prétend éteindre la protestation légitime en proposant une prime dérisoire au regard des pertes de revenus dont souffriront inévitablement les professeurs, et qui ne profitera qu'à certains d'entre eux. Il vise par là, encore une fois, à diviser le corps enseignant pour détruire le statut. » Elle poursuit :

“Notre réaction face aux propositions ministérielles”

« Les propositions du ministre en date du 2 décembre sont inacceptables ! Face à la mobilisation croissante des professeurs, des étudiants et de l'opi-



Photos Informations ouvrières

nion, le ministère commence à reculer en promettant une indemnité de 3 000 euros annuels aux professeurs de CPGE exerçant au moins quatre heures devant des classes de plus de trente-cinq étudiants, et en proposant aux professeurs qui se trouveraient en sous-service d'intégrer deux heures de colles à leur service.

“C'est bien le retrait inconditionnel du projet que nous continuons de revendiquer !”

Cette proposition est inacceptable, car elle ne comble pas, loin s'en faut, les pertes de salaire entraînées par le projet. Elle témoigne encore une fois d'un grave déni des conditions de travail en CPGE et trahit une étonnante précipitation, pour ne pas dire un effarant amateurisme. L'indemnisation de 3 000 euros est très largement inférieure aux baisses de salaire effectives des professeurs concernés. Une bonne partie des professeurs don-

nant seulement deux ou trois heures devant des classes de plus de trente-cinq étudiants seraient privés de toute indemnisation compensatoire, même s'ils enseignent dans des classes de seconde année à programme renouvelé tous les ans. Ils subiraient des baisses de salaire de 15 à 20 %, sans aucun allègement de travail ni aucune compensation.

Du jamais vu, ni dans la fonction publique ni ailleurs ! Cette reculade improvisée ne doit donc pas nous abuser : c'est bien le retrait inconditionnel du projet que nous continuons de revendiquer ! Aucun professeur en France ne mérite de travailler plus pour gagner moins ! » ■



Interview d'un enseignant syndicaliste

“Du collège aux classes préparatoires, c'est le même projet destructeur qui est en préparation”

Quel lien y a-t-il entre la grève des professeurs de classes préparatoires d'aujourd'hui et l'ensemble du projet Peillon sur les statuts des enseignants ?

Aujourd'hui, un millier d'enseignants et d'étudiants en classes préparatoires étaient en manifestation au ministère, ce qui est considérable en si peu de temps. Leur revendication est le retrait de la modification statutaire prévue par Peillon, qui a notamment des incidences très importantes sur leurs rémunérations et qui fait partie d'un ensemble.

En janvier 2010, Peillon avait dit qu'il était pour la fin des grandes écoles.

Il s'agit d'une attaque contre la qualification qui est indissolublement liée au fait que les décrets statutaires majeurs pour les enseignants du secondaire (les décrets de 1950), qui les définissent comme des professeurs dans une discipline, seront abrogés. Du collège aux classes préparatoires, c'est le même projet, le même décret qui est en préparation. C'est la raison pour laquelle l'un des slogans qui est revenu dans la manifestation était : « Prépas, collèges, lycées, ZEP, même combat ». C'est important, car l'un des aspects de la bagarre que mène Peillon

contre les enseignants, c'est d'essayer d'opposer les uns aux autres.

Pourquoi le ministre engage-t-il cette « réforme » statutaire aujourd'hui ? Il s'agit de l'acte II de la « refondation » de l'école. C'est une conséquence de la loi d'orientation Peillon adoptée à l'été.

“Il s'agit de l'acte II de la « refondation » de l'école, conséquence de la loi Peillon”

Il s'agit d'adapter le statut des enseignants à cette loi qui repose sur deux fondements : la territorialisation de l'école et le socle commun, dit « de connaissances, de compétences et de culture », qui s'attaque à l'enseignement disciplinaire. On comprend donc bien que les décrets de 1950, qui sont nationaux, applicables de la même manière partout, et qui définissent les enseignants comme des professeurs exclusivement dans une discipline, posent problème au ministre.

Actuellement, les obligations de service des professeurs sont définies en heures de cours hebdomadaires dans leur discipline de recrutement. Le basculement de cadre juridique que voudrait opérer Peillon, serait d'inscrire les missions des professeurs dans la réglementation générale fonction publique qui inclut, comme mode de réf-

rence, le volume annuel de 1 607 heures de travail. Ce qui les ferait entrer dans un système forfaitaire où l'enseignement ne serait plus qu'une tâche parmi d'autres et où toute une partie de leurs missions serait définie localement dans le cadre des partenariats locaux. Cela figure explicitement dans les projets remis par le ministère aux organisations syndicales.

C'est là où on l'on voit le parallèle avec la réforme des rythmes scolaires. Dans les écoles, des projets éducatifs territoriaux doivent être mis en place, et dans les lycées et les collèges, le ministre veut développer les partenariats avec les entreprises, les associations, et les introduire ainsi dans les obligations de service. Il s'agit de la même logique.

Et dans le même mouvement, toute une série de dispositions qui relevaient du statut (par exemple les pondérations horaires dues à des tâches spécifiques), disparaissent au profit d'un système indemnitaire local.

Comment réagissent les professeurs des lycées et des collèges ?

Signalons que dans l'académie de Créteil, il y a un appel intersyndical à la grève le 5 décembre pour l'abandon du projet Peillon sur le statut. Mais au-delà de cela, en une semaine, de nom-

breuses motions ont été adoptées dans les établissements, motions d'assemblées de professeurs, souvent dans l'unité de leurs sections syndicales (SN-FO-LC, SNES, CGT...). Toute l'argumentation tourne autour de l'abandon du projet Peillon, de l'exigence de maintien des obligations de service en heures d'enseignement, du refus des missions diverses, des partenariats locaux, de la flexibilité... Et, par ailleurs,

même si c'est encore limité, commence à s'exprimer le fait que les professeurs de classes préparatoires et des lycées et collèges sont confrontés à un même projet destructeur et qu'il s'agit donc d'un même combat : même statut, même défense du statut, même combat. C'est la multiplication de ces motions qui permettra de poser la question d'une initiative des organisations syndicales au plan national. ■



Chronique

INTERNATIONALE

Non à l'intervention française en Centrafrique !

Jean-Pierre Raffi

L'armée française s'apprête une nouvelle fois à intervenir en Afrique. Après la Libye, le Mali... cette fois, en Centrafrique. Mille soldats des forces spéciales vont être lâchés dans les tout prochains jours sur ce pays dévasté par les manœuvres et contre-manœuvres politico-militaires des « grandes puissances » impérialistes. Quatre cent mille hommes, femmes, enfants, vieillards — soit un dixième de la population — ont déjà été contraints d'abandonner leur foyer, chassés par la guerre et le coup d'Etat de la rébellion Séléka soutenue par la France. Coup d'Etat qui, en avril dernier, avait renversé le président François Bozizé, jusque-là « ami » de la France et de l'Union européenne, qui n'avaient pas hésité, en 2011, à faire valider par la Cour européenne de justice son élection notoirement truquée. Et, encore

une fois, la gesticulation va-t-en-guerre de Hollande couvre — comme avant-hier en Libye et au Mali, et comme hier lorsqu'il menaçait la Syrie — la veule soumission aux exigences de l'impérialisme américain dont il se complait à n'être que le pitoyable laquais. « Depuis la chute du mur de Berlin en 1989, chaque président de gauche ou de droite, François Mitterrand, Jacques Chirac,

Nicolas Sarkozy, François Hollande, ont parlé de rupture, de changement. Dans les faits, c'est une même politique que les uns et les autres ont menée », constate un « expert de questions africaines ». « Pour l'Afrique, reconnaît un diplomate interrogé par l'AFP (1^{er} décembre), il y a un partage des rôles : le Mali c'est notre affaire, le Soudan celle des Américains, la Somalie celle des Britanniques. Et, pour les Américains et les Anglais, la Centrafrique, c'est pour les Français. » Que François Hollande fasse le sale boulot ! L'intérêt des peuples, la liberté, la paix, la démocratie n'ont rien à voir là-dedans.

Non à l'intervention militaire de la France en Centrafrique ! Ce n'est pas de missionnaires armés dont ont besoin les peuples africains, c'est de pouvoir décider eux-mêmes de leur sort, de voir respectée leur pleine souveraineté, de pouvoir disposer des immenses richesses que recèle leur continent, pour eux-mêmes et pour les générations futures. Hors d'Afrique les troupes françaises et étrangères !

L'événement



Le 2 décembre 2013, à Baunatal : Sigmar Gabriel, président du SPD, avant son discours à la conférence régionale du Parti social-démocrate pour défendre la grande coalition entre la CDU et le SPD.

Photo AFP

Allemagne : "grande coalition" ou pas, l'incertitude politique s'approfondit

Le programme de gouvernement de « grande coalition » a finalement été ratifié, en grande pompe, sous l'œil des caméras, par les directions du SPD, de la CDU et de la CSU (1), mercredi 27 novembre. Il a fallu pratiquement deux mois aux négociateurs — deux mois durant lesquels ils ont fait alterner escroquerie et chantage — pour oser présenter ce programme devant une base du SPD majoritairement hostile à cet accord.

Depuis l'annonce de « l'accord », le rouleau compresseur de l'appareil social-démocrate est monté en puissance. La direction du SPD s'est portée sur tous les fronts, à la veille des conférences régionales du parti, pour convaincre les adhérents, qui sont appelés à se prononcer du 7 au 12 décembre, de dire oui au traité de gouvernement négocié par Sigmar Gabriel, le président du SPD.

On aura tout entendu, des mensonges grossiers sur le prétendu salaire minimum à, bien sûr, l'avancée de trois ans de la date de départ à la retraite..., et aussi un chantage pur et simple : ne pas signer exigerait la convocation de nouvelles élections, à un moment où l'avenir de l'Europe appelle de l'Allemagne qu'elle se dote au plus vite d'un gouvernement...

La crainte devant les réactions possibles de la base du parti n'a, ces dernières semaines, pas quitté un instant les sommets. **La presse allemande s'est attachée à épauler la direction du SPD.**

Elle s'est déployée pour prouver que le sort du référendum interne était scellé, que « la raison l'emporterait sur le cœur ». Elle a mis en scène le « retournement » tant espéré de la situation. Elle l'a daté du meeting tenu le lendemain de l'annonce de l'accord par Gabriel et Hofheim, dans une région hostile à l'accord (Hesse du Sud) et où il a recueilli les applaudissements des 900 participants venus l'écouter. Le lendemain, l'institut de sondage Forsa annon-

çait que la majorité des militants voteraient finalement pour l'accord. Le journal patronal *Handelsblatt*, lui, relate ce 2 décembre la descente de Gabriel dans la Ruhr, et il commente prudemment : « *Les camarades sont particulièrement critiques et réfractaires (...), mais leur volonté de combat semble touchée...* »

La bataille qui va se poursuivre toute cette semaine décidera de l'issue de ce premier épisode d'une lutte politique essentielle en Allemagne. Le scénario incroyable qui se déroule sous nos yeux dans le pays le plus puissant d'Europe, qui est aussi celui où les institutions parlementaires étaient réputées les plus stables (permettant à la « culture du compromis » de s'épanouir), est un avant-gout de ce qui mûrit à l'échelle de tout notre continent.

QUEL QUE SOIT LE RÉSULTAT FINAL DE CETTE CONFRONTATION, LE SPD EN RESSORT PROFONDÉMENT DIVISÉ, "CASSÉ" DISENT CERTAINS

Revenons aux élections du 22 septembre. Elles ont résonné comme un coup de semonce adressé à tous les partisans de la consolidation d'une « gouvernance européenne » assise sur la politique allemande de Merkel — même si la plus grande partie des commentateurs a voulu l'ignorer. Le succès personnel de Merkel leur a permis de camoufler que l'union constituée du bloc des deux grands partis de droite (CDU-CSU) avait perdu la majorité au Bundestag.

L'insistance mise sur le fait qu'en face, le SPD avait réalisé le « deuxième plus mauvais score de son histoire » leur a permis de camoufler qu'il venait de regagner, par rapport à 2009, 1 500 000 voix.

Le 22 septembre dernier, l'Allemagne a indiscutablement enregistré une première secousse au plan électoral, qui est la réfraction directe d'un processus qui a vu la classe ouvrière allemande se mobiliser (notamment dans la métallurgie et dans les services publics) au moment du renouvellement des conventions collectives — à l'occasion duquel de forts bataillons ouvriers ont par-

ticipé aux grèves d'avertissement appelées par leurs syndicats.

Le journal *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (26 novembre) résumait parfaitement la situation :

« *Le plus grand adversaire du SPD à la fin de ces négociations pour la constitution d'une coalition, ce n'est pas la CDU, mais le SPD !* »

La grogne ne se limite pas au SPD.

A droite, des voix commencent à reprocher à Merkel de faire beaucoup trop de concessions au SPD et vont jusqu'à menacer de se prononcer pour de nouvelles élections. Bref, quelle que soit la combinaison qui sortira du chapeau, ce sera une solution de crise.

Toute l'Europe des défenseurs du capital et de l'Union européenne a rêvé d'une « grande coalition » allemande qui ouvrirait la voie à la constitution de gouvernements d'union nationale dans toute l'Europe, afin de museler la classe ouvrière. Mais si, finalement, la « grande coalition » devait être constituée en Allemagne, elle ne sera pas celle dont tous rêvaient.

Malgré le soutien de Michael Sommer, président du DGB, de Frank Bsirske, président de Ver.di (2), elle n'aura pas les moyens de discipliner la classe ouvrière allemande. Et par voie de conséquence, elle ne permettra pas à Merkel — si elle est investie, comme prévu, le 17 décembre par le Bundestag — de constituer le pôle de stabilité pour l'Europe que les cercles dirigeants du capital financier international exige d'elle et de l'Allemagne.

Bref, après le « triomphe » de M^{me} Merkel le 22 septembre, on nous annonce celui de Gabriel pour le 12 décembre... « *La roche Tarpeienne est proche du Capitole* » (3).

Marc GAUQUELIN ■

(1) SPD : Parti social-démocrate. CDU : Union chrétienne-démocrate. CSU : Union chrétienne-sociale (en Bavière).

(2) DGB : Confédération allemande des syndicats. Ver.di : syndicat des services.

(3) Crête rocheuse près du Capitole, centre de Rome, d'où étaient précipités les condamnés à mort.

Photo AFP

ÉGYPTE

L'armée réprime les manifestations



Les chars de l'armée se dirigent vers la place Tahrir, le 1^{er} décembre.

Photo AFP

La « commission des cinquante », chargée d'élaborer le projet de Constitution, était réunie au Parlement, mardi 26 novembre, pour discuter de l'article autorisant le jugement des civils par des tribunaux militaires.

Dans la rue, quelques centaines de manifestants faisaient entendre leur voix contre cet article qui renvoie aux pratiques en vigueur du temps de Moubarak. Face à eux, les forces anti-émeute avaient déployé plusieurs rangées de policiers. A 16 heures, un officier lançait dans un mégaphone : « Cette manifestation sera dispersée en quatre minutes. » Et sans plus de sommation, canons à eau, gaz lacrymogènes et coups de matraque se sont abattus sur les manifestants. Selon les organisations de défense des droits de l'homme, soixante-douze d'entre eux ont été arrêtés, parmi lesquels les fondateurs de la coalition « Non aux tribunaux militaires ! ». Le soir même, des manifestants venus exiger la libération de ceux qui étaient déte-

nus ont été dispersés avec la même violence.

La répression policière a été légalisée par le président Adly Mansour, qui a promulgué, dimanche 24 novembre, la loi anti-manifestation. Une loi qui oblige les organisateurs à informer les autorités de leur manifestation au moins trois jours avant sa tenue. Ces derniers doivent également fournir leurs coordonnées, le lieu et le trajet du cortège, leurs revendications et les slogans scandés. Si elle représente une « menace pour la sécurité », le ministre de l'Intérieur peut décider d'interdire toute manifestation. Cette loi criminalise les manifestants et vise à pérenniser l'état d'urgence qui a sévi pendant plus de trente ans, sous Moubarak. **Correspondant ■**

ALGÉRIE

Au lendemain du VII^e Congrès du Parti des travailleurs Louisa Hanoune répond à la presse

Le mercredi 27 novembre, à Alger, Louisa Hanoune tenait un point de presse à l'issue du VII^e Congrès du Parti des travailleurs (PT). Cela a été l'occasion pour Louisa Hanoune de répondre à des articles bien intentionnés parus dans certains organes de presse mettant en cause la vie démocratique du PT. Ces organes de presse dénonçaient l'absence d'« alternance » au sein du Parti des travailleurs illustrée par la réélection de Louisa Hanoune au poste de secrétaire général, pour, selon eux, « son 7^e mandat ».

Correspondant

Dans ce point de presse, Louisa Hanoune a relevé, non sans ironie, que jusqu'en 2003, c'était Mustapha Ben Mohamed qui était le secrétaire général du PT et elle, la porte-parole. C'est en 2003, sur proposition de Mustapha Ben Mohamed, qu'elle avait été élue secrétaire générale du parti, et donc, si l'on savait compter, c'était son troisième mandat et non le septième ! Elle en a profité pour rappeler les règles de fonctionnement du Parti des travailleurs, basé sur l'existence d'une direction collective dont le secrétaire général est l'émanation. C'est ainsi qu'elle a indiqué que le nouveau comité central avait été élargi et renouvelé ; il comprend 70 % de membres qui, jusqu'à présent, n'étaient pas au comité central, et 30 % qui y étaient déjà, assurant ainsi la continuité. Car la continuité d'une direction, c'est la continuité de sa politique. Louisa Hanoune a rappelé le combat du

Parti des travailleurs pour la défense de la nation, contre les guerres et les privatisations. Elle a, en outre, rappelé que le Parti des travailleurs n'était pas pour la limitation des mandats, au nom d'une prétendue alternance, mais qu'en revanche, il était pour la révocabilité des élus.

A ce sujet, elle a précisé que l'Assemblée populaire nationale (APN) actuelle devrait, selon elle, être dissoute après la présidentielle afin que de nouvelles élections aient lieu, considérant l'APN comme l'Assemblée de l'argent sale et des affairistes. C'est pourquoi, à la question posée de sa position sur la réforme constitutionnelle, elle est revenue sur le long combat du Parti des travailleurs pour une Assemblée constituante qui redonnerait la parole au peuple algérien, permettant de se libérer des vestiges du règne du parti unique et des plans d'ajustement structurel.

Elle a réaffirmé à cette occasion que le congrès avait mandaté le comité central pour décider de la forme de la participation du PT à la prochaine élection présidentielle, mais qu'en tout état de cause, la présence du PT sera forte et dynamique, l'ensemble de ses militants ayant été appelés à se mobiliser lors du congrès. Elle a rappelé à cette occasion que ces élections doivent être exclusivement algériennes, sans ingérence extérieure, au moment où des menaces pèsent sur le pays, notamment avec les longues frontières que possède l'Algérie avec la Libye et le Mali. **■**

ITALIE

La crainte d'une "révolte populaire généralisée"

Le Parlement italien a voté l'expulsion de Berlusconi du Sénat de la République, à la suite de sa condamnation définitive pour fraude fiscale.

Berlusconi ne serait donc plus au centre de la vie politique italienne ? Pas si simple ! Totalement rejeté par la population, recueillant 14 millions de voix en 2001... et 6 millions en 2013, provoquant des dizaines de grèves dans tous les secteurs et dix grèves générales, Berlusconi cherche aujourd'hui à se présenter comme la victime d'une conspiration politique et à resserrer autour de lui une force qui se présente comme une « alternative » au gouvernement Letta, gouvernement qu'il a soutenu jusqu'à maintenant.

Lorenzo Varaldo

Quelles sont les conséquences pour ce gouvernement ? Juste après le vote du Parlement, Letta a déclaré : « Maintenant, mon gouvernement est plus fort et il peut aller jusqu'au bout sur le chemin des réformes. »

Pourquoi une telle assurance ? En effet, le gouvernement n'est pas « plus fort ». Au contraire, ce gouvernement est complètement discrédité et, chaque jour davantage, rejeté par la population et les travailleurs. Loin de préparer « la reprise » qu'elle annonce chaque jour, cette « grande coalition » (constituée par le Parti démocrate (PD) de Letta, le centre de Monti et la droite de Berlus-

coni) a poursuivi et aggravé la politique menée précédemment par Monti et Berlusconi, c'est-à-dire la stricte application des directives de l'Union européenne. Mais la bourgeoisie, les capitalistes et les spéculateurs sont terrorisés par un approfondissement de la crise politique et institutionnelle. Avec la division du parti de Berlusconi — le numéro deux du parti, Alfano, peut, avec un

“Un gouvernement complètement discrédité et, chaque jour davantage, rejeté par la population et les travailleurs”

groupe de députés, continuer à soutenir Letta —, le gouvernement dispose d'une majorité avec laquelle il va tenter de jouer une nouvelle carte : déclarer que la « reprise » n'était pas possible avec Berlusconi, mais, qu'aujourd'hui, un gouvernement « propre » est capable de « sauver » le pays. Mais la lutte des classes ne suit pas ces règles... Une semaine avant l'exclusion de Berlusconi, les tramontans de Gênes se sont mis en grève contre le plan de privatisation des trans-

ports de la ville, grève à durée indéterminée jusqu'au retrait du plan de privatisation et contre la baisse des salaires, grève qui a paralysé la ville et entraîné les dirigeants des syndicats, en imposant l'unité. Cette grève a obtenu la solidarité des travailleurs des autres villes, qui ont affrété des cars pour aller à Gênes ; elle avait commencé à s'étendre dans les usines et les autres services. Bref, une grève qui démontre que, avec ou sans Berlusconi, les travailleurs italiens n'apportent aucun soutien à la politique du gouvernement et sont prêts à se mobiliser. Face au danger d'un élargissement du combat et d'un réel soulèvement de la population, la municipalité, le conseil régional et le gouvernement ont dû reculer : les travailleurs de Gênes ont obtenu le retrait des privatisations et le maintien des salaires. Mais, écrit un éditorialiste de *La Repubblica*, « il faut faire attention, il n'est pas sûr que la révolte populaire généralisée ne se réalise pas dans d'autres endroits ». La destitution de Berlusconi, l'alliance entre Letta et l'ancien numéro deux du parti de Berlusconi expriment la situation de différents secteurs de la bourgeoisie qui cherchent une issue en constituant une nouvelle version de la « grande coalition », mais dans une situation où les travailleurs entrent en scène... **■**

TUNISIE

Comment sortir de l'impasse ?

A l'initiative de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), de l'Union du patronat, du Conseil de l'Ordre des avocats et de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), tous les partis, à l'exception du parti du président provisoire de la République, Moncef Marzouki, avaient signé l'accord qui ouvrait le dialogue national pour tenter de sortir de la crise politique dans laquelle était enfoncé le pays depuis les élections à l'Assemblée constituante du 23 octobre 2011.

Correspondant

Mais depuis le 4 novembre, toutes les discussions sont interrompues, et l'Union européenne, qui avait salué l'ouverture du dialogue national qui s'inscrivait dans la « transition démocratique », s'inquiète aujourd'hui de l'incertitude politique créée par le coup d'arrêt qu'il connaît. D'ailleurs, les agences de notation viennent de confirmer, pour la troisième fois dans l'année, la dégradation de la note souveraine de la Tunisie, ce qui ne fait qu'accroître le poids de la dette. Après le recours à l'emprunt à court terme pour boucler le budget 2013, le gouvernement est de nouveau contraint à y faire appel pour le budget 2014.



Manifestation contre le chômage, le 27 novembre à Gafsa.

Photo AFP

Deux gouvernements dirigés par le parti islamiste Ennahda, issus d'élections à l'Assemblée constituante à laquelle plus de la moitié du peuple tunisien n'est pas représenté, ont accéléré la crise politique et poursuivi la politique de soumission aux exigences de l'impérialisme. Le chômage s'est largement creusé, les régions du sud et de l'intérieur sont de plus en plus abandonnées, les conventions collectives et les accords signés entre l'UGTT et les gouvernements précédents sont simplement ignorés. Le 26 novembre, la grève appelée par le syndicat des enseignants du secondaire pour le respect des accords signés est sui-

vie massivement dans tout le pays, contraignant le gouvernement au recul.

Le 27 novembre, à Gafsa et à Siliana, c'est toute la région qui est en grève à l'appel de l'UGTT pour exiger la mise en place d'un plan de développement et la création d'emplois pour les centaines de milliers de jeunes diplômés universitaires.

C'est un fait que les partis politiques sont dans l'impasse parce que le peuple tunisien manifeste une exigence et une seule : la rupture avec une politique économique qui est à l'origine de tous ses maux, à savoir le contrat d'association avec l'Union européenne signé par Ben Ali en 1995. **■**

Ukraine

Neuf ans après la "révolution orange", l'"EuroMaïdan"

Que se passe-t-il en Ukraine ? Au moment où, de la Slovaquie au Portugal, des millions de travailleurs cherchent à mettre un coup d'arrêt à la politique de dévastation sociale de l'Union européenne, les médias se délectent de ces images du Maïdan nezalejosti (place de l'Indépendance, à Kiev) rempli de manifestants brandissant le drapeau bleu étoilé aux cris de « L'Ukraine, c'est l'Europe ! ». Les médias s'indignent des « pressions de la Russie » qui ont conduit le gouvernement ukrainien à refuser de signer l'accord d'association proposé par l'Union européenne à l'occasion du sommet de Vilnius (Lituanie) des 28 et 29 novembre derniers.

Dominique Ferré

QUE SIGNIFIAIT, POUR L'UKRAINE, L'ACCORD D'ASSOCIATION ?

Le quotidien *Le Monde* (28 novembre), qu'on ne peut suspecter d'hostilité vis-à-vis de l'Union européenne, explique : « L'aide financière offerte par Bruxelles (610 millions d'euros) est quantité négligeable. Pour ne rien arranger, l'argent aurait été déboursé à condition que Kiev adhère au programme de réformes du Fonds monétaire international (FMI) pour redresser l'économie aux abois. » Et ajoute : « Tout rapprochement (de l'Ukraine avec l'Union européenne) impliquait son lot de "réformes structurelles", d'effort de désendettement, de rigueur budgétaire. Angela Merkel avait prévenu. » Les partisans de l'accord d'association préfèrent faire miroiter l'attraction de l'Europe « civilisée », ou tout simplement l'espoir d'un assouplissement du régime des visas.

POURQUOI L'UKRAINE N'A-T-ELLE PAS SIGNÉ ?

Le refus de signer s'explique-t-il uniquement par les pressions de la Russie, dont l'Ukraine est dépendante, notamment pour le gaz ? Pas seulement : une partie des « oligarques » (grandes fortunes bâties sur le contrôle des entreprises semi-étatiques, semi-privatisées) a considéré que cette ouverture à une « concurrence libre et non faussée » menace sa position, et s'est appuyée sur l'hostilité de la Russie. Pour des raisons différentes, une partie de la population ukrainienne est hostile à l'accord d'association. L'expérience des pays voisins, qui ont rejoint l'Union européenne en 2004, n'y est pas pour rien. Beaucoup de travailleurs ukrainiens se souviennent de la liquidation des chantiers navals polonais, à Gdynia et Szczecin, sur la Baltique, condamnés à mourir lorsque la Commission européenne a interdit, en 2008, les aides publiques. Des milliers d'ouvriers furent licenciés.

QUI SONT CEUX QUI MANIFESTENT À KIEV ?

Une foule hétéroclite, que l'on ne peut pas réduire à une « manipulation des services étrangers », dont parlent les représentants du Parti des régions du président Yanoukovitch, même si, tout comme à l'époque de la « révolution orange » de l'hiver 2004-2005, pullulent les ONG européennes ou américaines. Les rassemblements de Kiev sont cependant dominés par trois partis d'opposition : Batkivshina, le parti de l'ex-égérie de la révolution orange, Ioulia Timochenko (actuellement en résidence surveillée), le parti Oudar, de l'ancien boxeur Klitchko, et le parti Svoboda. Ce dernier se réclame de Stetsko et Bandera, les auteurs de la « déclaration d'indépendance » de l'Ukraine du 30 juin 1941 — huit jours après l'agression nazie contre l'URSS — dans laquelle l'Ukraine « indépendante » s'engageait à « coopérer étroitement avec la grande Allemagne national-socialiste, sous la direction de son chef Adolf Hitler ». Ce parti, représenté à la Rada (Parlement), qualifie de « mafia judéo-moscovite » le pouvoir ukrainien, et revendique également l'adhésion à l'OTAN.

Tout comme pendant la « révolution orange », ces rassemblements entraînent aussi des jeunes, des travailleurs, voire même certaines organisations syndicales, comme des sections du Syndicat indépendant des mineurs (NPG), malheureusement utilisés par certains dirigeants comme « masse de manœuvre » pour des intérêts qui ne sont pas les leurs. ■

Kazakhstan

Arrêtée en décembre 2011, une ouvrière gréviste de l'industrie du pétrole est condamnée à sept années de prison

"Libérez Rosa Touletaieva !"

Interview de Jean-Jacques Marie, président du Comité international contre la répression (Cicr)



Ouvriers grévistes victimes de la répression de la compagnie pétrolière KarazhanbasMunai devant les bureaux de la compagnie à Aktaou, au Kazakhstan, en octobre 2011.

L'intégralité de l'interview est publiée dans le bulletin du Cicr (novembre 2013).

Tu as participé les 2 et 3 novembre derniers, à Kiev (Ukraine), à une conférence internationale organisée par cinq confédérations syndicales de l'ex-URSS. Cette conférence a décidé de lancer une campagne internationale sur le Kazakhstan. Peux-tu nous en dire plus ?

En effet, cette conférence a rassemblé plus de 200 militants des confédérations syndicales indépendantes d'Ukraine (KVPU), de Russie (KTR), de Biélorussie (BKDP), de Géorgie (GTUC) et du Kazakhstan (KSPK), ainsi que des historiens et des universitaires. Lors de cette conférence a été projeté un remarquable film documentaire réalisé par Ioulia Mazourova et Denis Biliounov, *Janaozen : la tragédie inconnue*. Janaozen est le nom d'une petite ville de l'ouest de la République du Kazakhstan, dont une grande partie de la population travaille dans l'industrie d'extraction du pétrole. C'est dans cette ville que, le 16 décembre 2011, jour de fête nationale au Kazakhstan, la police a tiré à bout portant sur une manifestation d'ouvriers du pétrole en grève. Les autorités du Kazakhstan reconnaissent elles-mêmes que quinze ouvriers ont trouvé la mort, et que quatre-vingt-six ont été blessés. Il y a probablement eu beaucoup plus de victimes, mais la ville a été immédiatement mise sous état d'urgence et coupée du monde, encerclée par les forces spéciales du ministère de l'Intérieur, après que les réseaux téléphoniques et Internet ont été interrompus. (...) A propos du président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev — ancien secrétaire général du Parti communiste du Kazakhstan et membre du bureau politique du PC de l'Union soviétique, devenu en 1991 président du Kazakhstan après l'explosion de l'URSS —, le film rappelle qu'il s'est récemment « offert » les services d'un conseiller très spécial : l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair. Le film montre les deux hommes se serrant chaleureusement la main.

Peux-tu nous rappeler ce qui s'est passé en 2011 au Kazakhstan ?

En mai 2011, la direction de l'entreprise Ozenmunaïgaz a refusé de reconnaître la nouvelle direction du syndicat élue par les ouvriers. Les ouvriers avaient chassé l'ancienne direction qui ne voulait pas défendre leurs revendications, notamment salariales. Plus de 1 000 ouvriers déclenchent la grève. Ils sont rejoints par les ouvriers d'autres entreprises. La grève est déclarée illégale. Mais pendant cinq mois, plus de 15 000 ouvriers sont en grève, malgré une répression sauvage. Un ouvrier de 28 ans, syndicaliste, est assassiné, ainsi que la fille d'un dirigeant syndical, âgée de 18 ans. (...) Le 16 décembre 2011, la répression franchit un pas avec le massacre perpétré à Janaozen.



Photos DR

Qui est Rosa Touletaieva, dont les organisateurs de la conférence de Kiev demandent la libération ?

Rosa Touletaieva est une ouvrière de l'industrie du pétrole ; elle a été l'une des organisatrices de la grève. Elle a été arrêtée le 27 décembre 2011, onze jours après le massacre. Le 4 juin 2012, le tribunal de la ville d'Aktaou l'a condamnée, avec d'autres grévistes, à sept ans de prison (peine commuée en cinq années en appel), au nom de l'article 241-1 du Code pénal de la République du Kazakhstan qui punit « l'organisation de désordres de masse ». En détention, elle souffre de maladies du foie, du cœur et de l'estomac ; elle a été arrachée à ses deux enfants mineurs et leur grande sœur majeure. Lors de son procès, elle a notamment déclaré : « Quand nous avons commencé à protester, nous ne pensions pas que le mouvement s'étendrait aussi largement. Mais nous étions pleins de détermination, nous ne pouvions pas laisser l'entreprise continuer à nous exploiter. » Elle a donc clairement été arrêtée, condamnée et emprisonnée pour sa participation à la grève. (...)

Lors de la conférence de Kiev, tu as été sollicité par Oleg Scheïn (membre du conseil de la KTR) pour faire partie du comité international constitué lors de la conférence, qui, sous la présidence de Valentin Ourousov, qui a lui-même payé de quatre ans de prison son engagement syndical en Russie, va organiser la campagne.

C'est très important que cinq confédérations syndicales de l'ex-URSS décident ensemble d'engager cette campagne, car les raisons pour lesquelles les ouvriers du pétrole du Kazakhstan se sont mis en grève — et ont été brutalement réprimés —, à savoir le droit de choisir librement leurs représentants syndicaux, le droit de disposer de leurs propres organisations et de les contrôler, c'est une

question majeure dans ces pays où pèsent encore le poids des anciens syndicats « officiels ». Le fait que le comité international mis en place pour engager la campagne, et pour lequel j'ai été sollicité, soit présidé par Valentin Ourousov est également important. (...)

Peux-tu nous dire en quoi le mouvement ouvrier en France a une responsabilité importante vis-à-vis des ouvriers du Kazakhstan ?

La première échéance de cette campagne, ce sont les initiatives qui seront prises le 16 décembre 2013, en direction des ambassades du Kazakhstan, pour le deuxième anniversaire du massacre. Il faut bien constater qu'en France, les grands médias et les bonnes âmes qui s'y expriment, pourtant prompts à fustiger les « régimes autoritaires » en Russie et en Biélorussie, ont été étrangement silencieux sur ce massacre au Kazakhstan et surtout sur la répression qui a suivi. Il est vrai que les intérêts pétroliers et commerciaux français sont énormes au Kazakhstan, probablement la république de l'ex-URSS qui a le plus ouvert son économie au marché mondial. Ainsi, lors de la dernière visite en France de Nazarbaïev, a-t-on vu hommes politiques de droite et de gauche, chefs d'entreprise, et même académiciens et écrivains à la mode se presser aux réceptions luxueuses organisées en son honneur. Il est donc essentiel que cette campagne soit largement soutenue par le mouvement ouvrier dans notre pays.

Défendre le droit pour les ouvriers kazakhs de construire leur syndicat à eux et de faire grève sans être emprisonnés voire abattus au nom des intérêts des multinationales qui s'attaquent partout aux maigres droits des travailleurs, cela concerne tout le mouvement ouvrier. Défendre les ouvriers kazakhs, c'est en même temps nous défendre contre les mêmes exploités. ■

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

ALLEMAGNE

Grève des travailleurs d'EADS

Plus de 10 000 salariés du groupe EADS Allemagne étaient en grève le 28 novembre, à l'appel de leur syndicat allemand IG Metall, contre les menaces de suppressions d'emplois. A Hambourg, la manifestation a rassemblé 3 000 salariés sur un site de sa filiale Airbus. D'autres mouvements ont également eu lieu sur différents sites du groupe, à Brême, Stade, Varel, Nordenham et Kiel. Ils réclament des mesures visant à « sécuriser les 25 000 emplois d'EADS dans le nord », déclare Meinhard Geiken, chef de file régional nord du syndicat. Cette manifestation intervient dans un contexte de menace sur les emplois dans l'ensemble de la branche défense d'EADS. La semaine dernière, l'agence allemande DPA, citant une « source informée », expliquait que le regroupement du groupe de défense Cassidian, du groupe spatial Astrium et d'Airbus Military au sein d'une division Airbus Défense et Espace pourrait être accompagné d'une baisse des effectifs allant « jusqu'à 20 % », soit une suppression de 8 000 emplois.

CHIFFRE

25

C'est le nombre des personnes les plus riches du Portugal qui ont augmenté leur fortune de 16 % en 2013, totalisant 16,7 milliards d'euros, selon le palmarès annuel publié par le magazine portugais *Exame*. Alors que des centaines de milliers de Portugais voient s'effondrer leurs conditions de vie, les vingt-cinq plus grosses fortunes détiennent désormais l'équivalent de 10 % du produit intérieur brut, contre 8,4 % en 2012.

ESPAGNE > VALENCE

Les employés de la télévision bloquent sa fermeture

Les employés de la télévision régionale de Valence, dans l'est de l'Espagne, émettaient en direct vendredi 29 novembre, cela après avoir repoussé dans la nuit plusieurs tentatives de couper l'antenne et après des jours de rébellion, informe une représentante du personnel. Ayant annoncé début novembre la fermeture de la télévision valencienne, le gouvernement régional a publié, jeudi 28 novembre, dans le *Bulletin officiel*, « la loi de suppression, dissolution et liquidation » de la station, selon le site de la Radio télévision valencienne (RTVV). « La radio s'est éteinte, mais la télévision continue. Nous maintenons l'antenne malgré plusieurs tentatives de couper le signal qui ont été empêchées grâce à la résistance des collègues », déclare la vice-présidente du comité d'entreprise, Salut Alcover.

Le blocus imposé par l'Etat d'Israël transforme Gaza en décharge à ciel ouvert



Photo AFP

Un enfant de dix ans mène sa charrette tirée par un âne entre les ordures qui s'amoncellent dans les rues de Gaza. Le territoire palestinien en est revenu à la traction animale pour remplacer les véhicules des éboueurs immobilisés par la pénurie de carburant. Le 27 novembre, le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) a mis en garde contre les conséquences du tarissement du trafic de carburant égyptien par les tunnels de contrebande sous la frontière avec la bande de Gaza, celui-ci passant d'environ un million de litres par jour, en juin, à 10 000 à 20 000 litres par semaine. Cette pénurie, due à la démolition de certaines de tunnels par l'armée égyptienne répondant à une exigence formulée par le gouvernement israélien, a entraîné l'arrêt, le 1^{er} novembre, de l'unique centrale électrique de Gaza, où les coupures de courant atteignent désormais seize heures par jour. « Le secteur le plus touché est celui de l'eau et de l'hygiène », précise l'Ocha, soulignant que, faute d'électricité, l'une des principales stations de traitement des eaux de Gaza a cessé de fonctionner le 13 novembre, et que plus de 35 000 m³ d'eaux d'égout ont débordé dans les rues d'un quartier de la ville.

“DES NUÉES DE MOUCHES COMME ON N'EN A JAMAIS VUES...”

Le 24 novembre, le ministre des Municipalités du gouvernement du Hamas, au pouvoir à Gaza, a annoncé l'arrêt, faute de carburant, du ramassage des ordures par les véhicules des éboueurs, qui collectaient 1 700 tonnes par jour. Le directeur général de la santé et de l'environnement de la municipalité de Gaza, Abderrahim Abou al-Qoumbaz, s'alarme du fait que « des centaines de milliers de tonnes de déchets s'entassent maintenant dans les rues de Gaza, attirant des nuées de mouches comme on n'en a jamais vues ». Une institutrice, Rim Abou Safia, doit empêcher ses élèves de s'approcher des déchets qui s'entassent près de son école « par crainte des maladies ». D'autres stations de pompage des eaux usées dans le nord et le centre du territoire palestinien risquent de s'arrêter à leur tour, aggravant la situation. En outre, le blocus israélien, qui affecte l'approvisionnement en pièces de rechange de matériaux de construction, menace la capacité des municipalités à entretenir les générateurs, de plus en plus sollicités depuis l'arrêt de la centrale.

SYRIE

Faut-il armer et financer les milices syriennes, comme le réclament Fabius et le NPA ?

Sous l'égide de l'Arabie Saoudite et du Qatar, sept mouvements islamistes armés en Syrie ont fusionné pour constituer le Front islamiste. Il s'agit, selon les observateurs, d'une véritable armée de 60 000 à 80 000 combattants. Plusieurs de ces groupes étaient jusque-là membres de l'Armée syrienne libre, chère à François Hollande et Laurent Fabius. Celle-ci se retrouve désormais ultra-minoritaire. D'autant plus que deux autres grandes forces existent, qui sont liées à al-Qaida : le Front al-Nosra, milice très puissante, et l'Etat islamique d'Irak et du Levant (fusion des milices islamistes liées à al-Qaida en Irak et en Syrie). Faut-il encore armer et financer les milices syriennes, comme le réclament Fabius et le NPA ?

ÉTATS-UNIS

Le négrier géant de la grande distribution, Walmart, débarque à Washington

Le premier hypermarché Walmart de Washington a été inauguré le 3 décembre. Et il soulève une vague de protestations. Le syndicat des salariés de la distribution UFCW accuse régulièrement Walmart de « prendre des mesures de rétorsion contre ses employés qui s'expriment sur les bas salaires ». Les syndicalistes et certains employés pointent aussi l'assurance maladie limitée et les horaires irréguliers pratiqués dans l'entreprise, qui emploie 1,3 million de personnes aux Etats-Unis. « Les gens ont besoin de travail, mais ce qu'ils veulent, ce sont des emplois corrects, alors que Walmart et d'autres enseignes de la grande distribution poussent les salaires vers le bas », explique Mike Wilson, membre de Respect DC, qui parle de « salaires de misère ». En juillet, le conseil municipal a approuvé une hausse du salaire horaire minimum de 8,25 dollars à 12,50 dollars pour les salariés de ce secteur. Furieux, Walmart a fait menacer de remettre en cause ses projets. Mais le maire démocrate, Vincent Gray, qui a été le principal promoteur de cette arrivée du négrier Walmart, a opposé son veto à la décision du conseil municipal. Rassuré, Walmart a fixé au 3 décembre l'ouverture de ses deux premiers magasins à Washington. Syndicats et associations appellent à manifester.

GUADELOUPE

Grève générale le 5 décembre à l'appel des organisations syndicales



Lors d'une conférence de presse des syndicats, le LKP, par la voix de son porte-parole, a exprimé son soutien à la grève générale.

Les organisations syndicales CFTC, CGTG, FO, FSU, Solidaires FPG, SPEG, SUD-PTT GWA, UGTG et UNSA de Guadeloupe appellent à une journée de grève et de manifestations le 5 décembre, à Pointe-à-Pitre. « Face à la férocité et la rapacité des exploiters, face au diktat et au mépris de l'Etat colonial, les travailleurs et leurs organisations ont choisi de lutter. Car la tactique des pwofitan (exploiteurs) vise à fragiliser au maximum les liens de résistance au sein de la classe ouvrière et à briser toute prise de conscience de classe », déclare le LKP dans un communiqué dont on lira ci-dessous un large extrait.

« Les politiques mises en œuvre par le gouvernement remettent en cause les garanties sociales des travailleurs, accentuent la précarité et mettent à mal le Code du travail, les statuts et autres conventions collectives (...). L'Etat colonial, allié aux multinationales, aux capitalistes békés, Blancs créoles et autres forces patronales dépendantes du système colonial, a cru que la répression antisyndicale et le mépris des accords du 26 février 2009 (accord Bino) et du 4 mars 2009 auraient contraint les travailleurs à oublier le chemin de la lutte contre l'exploitation. Le changement promis par Hollande et Lurel n'est pas au rendez-vous. Chômage de masse, précarité, licenciements en cascade, remise en cause des droits sociaux, répression antisyndicale sont le lot quotidien de milliers de travailleurs de Guadeloupe. Le chômage touche près de 60 % des jeunes de moins de 25 ans. La Guadeloupe se meurt (...). Le prix des carburants est toujours aussi haut. Le prix de l'eau continue de grimper et les coupures de plus en plus nombreuses, malgré les engagements de l'Etat, des maires et des collectivités, qui laissent la gestion de ce bien précieux aux mains des multinationales qui pillent notre pays. Au nom du profit, ce sont des milliers d'hectares de terres qui sont empoisonnées, des milliers de poissons qui sont contaminés, et 400 000 Guadeloupéens qui sont empoisonnés pour des siècles et des siècles (...). Travailleurs, peuple de Guadeloupe : rebellons-nous ! Se rebeller, c'est résister, c'est refuser d'accepter le mépris, le déshonneur, la soumission et le mensonge. Se rebeller, c'est créer, c'est transmettre cette foi qui nous pousse à lutter pour changer la vie. Se rebeller, c'est désobéir, c'est préférer la légitimité à la légalité quand on estime que ce qui nous est imposé est contraire à nos intérêts, à nos valeurs. Se rebeller, c'est combattre l'indifférence, l'injustice, la discrimination et les inégalités. »